

Assemblée Générale

25 Mai 2019

Edito de la Présidente

Nous voici déjà au printemps 2019 et à nouveau notre Assemblée Générale nous réunit pour que nous fassions le bilan de l'année 2018 et que nous réfléchissions à la dynamique de notre action.

Dynamique ? Ce rapport d'activité prouve que le dynamisme est là : si les relogements n'ont jamais été aussi nombreux c'est que les locataires, après avoir posé leurs valises le temps de reprendre leur souffle, veulent à nouveau faire face à la vie qui s'offre à eux. C'est aussi que les professionnels et les bénévoles ont su créer avec eux et avec l'aide des pouvoirs publics les circonstances favorables à leur nouveau départ. Gageons que le même dynamisme anime la majorité des réfugiés accueillis dans nos murs en 2018. Le programme des opérations de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion est reparti à la hausse, encouragé par l'Etat et les collectivités territoriales – en particulier les mairies qui sont au plus près des besoins de leurs administrés.

Mais - car il y a un mais et même plusieurs. Le « sans-abrisme » a augmenté de 70% depuis 2009 en Europe (4ème rapport sur le mal logement en Europe des FEANTSA - FAP – Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri et Fondation Abbé Pierre). La situation du mallogement ne s'améliore pas en Ile-de-France comme l'a bien montré l'exposé qui a ouvert le séminaire ayant réuni en mars les salariés et les bénévoles : 72% des ménages déclarés PU (Prioritaires et Urgents) DALO restent à reloger en Ile-de-France. 40 000 personnes essaient de dormir chaque soir à l'hôtel en IDF à la charge de l'Etat (coût 1 million chaque jour) dont 95% de femmes seules avec enfants. Sur les 40 000 presque 5000 en Essonne.

Certes le taux de pauvreté se stabilise en France et est moins élevé que dans le reste de l'Europe, la

Finlande et les Pays-Bas exceptés. Notre système social reste encore performant malgré les mesures de restriction des aides que SNL et la FAPIL ont dénoncées. Pour combien de temps ? Reste que l'accès à leurs droits demeure difficile pour les plus démunis dont nos locataires, confrontés à des difficultés en tout genre, font souvent partie. Le besoin d'accompagnement est patent. Or notre équipe de professionnels reste stable alors que le nombre de ménages logés, le nombre des sorties et des entrées augmentent, les remises en état des logements sont donc plus fréquentes. Professionnels et bénévoles, trop peu nombreux, peinent parfois.

Les loyers du logement social classique sont parfois trop élevés pour que nos locataires puissent les assumer. C'est pourquoi l'Assemblée Générale de l'an dernier a décidé d'augmenter la production de logements durables. Les Pensions de Famille ont le vent en poupe.

Cette situation n'est peut-être pas étrangère aux difficultés que rencontrent certains de nos locataires pour s'acquitter de leur loyer – ce qui pèse lourdement sur notre budget. Pire encore – et nous ne pouvons ni ne devons le taire – nous en sommes réduits en toute dernière extrémité à mettre en œuvre des mesures d'expulsion.

L'enthousiasme et le sérieux de nos engagements sont là : de nombreuses rencontres festives et culturelles nous réunissent, les liens se tissent, solides. Une réflexion sur l'amélioration de nos pratiques dans une association qui atteint une taille importante s'est mise en place tant dans l'Essonne que dans l'ensemble des SNL départementales.

Notre modèle a prouvé que l'humain reste au cœur de notre désir d'efficacité. Il ne doit pas s'essouffler.

Françoise Bastien

Pour les membres actifs : Je soussigné :
membre de SNL Essonne, constitue pour mandataire :
à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale du 25 Mai 2019 pour statuer sur l'ordre du jour mentionné dans la convocation.

Fait à : le : Signature :

Assemblée Générale

Assemblée Générale du Samedi 25 mai 2019 aux Molières Salle Polyvalente Le Paradou 34, Rue de Gometz 91470 Les Molières



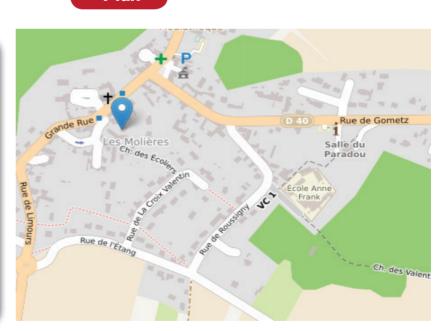
Déroulé

Le 25 Mai 2019, Les Molières

Accueil dès 9h.

L'AG se tiendra de 9H30 à 13h suivi d'un repas partagé

Plan



Le buffet sera réalisé avec toutes les préparations que vous aurez bien voulu apporter !

LA VIE ASSOCIATIVE

Les organes de décision de l'association : Le Conseil d'Administration et le Bureau

Composé de 12 membres et 3 observateurs, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois depuis la dernière Assemblée Générale. Le bureau, plus proche des activités quotidiennes et qui doit prendre des décisions rapides dans un contexte d'activité intense, est, lui, composé de 8 membres. 10 séances ont eu lieu soit environ 1 fois par mois sauf durant les congés d'été.

Composition: Françoise Bastien (Présidente) Hervé de Feraudy (Vice-Président en charge des Relations Extérieures), Marie-Noëlle Thauvin (Vice-Présidente en charge de la Vie Associative), Sophie Elie (Trésorière), Michel Brunet (Trésorier Adjoint), Françoise Manjarrès (Secrétaire), Ali Amrouche (Secrétaire Adjoint), Michel Julian (Membre du bureau), Nicole Laouenan (Administratrice), Marie-Claire Bidaud (Administratrice), Dany Aupeix (Administratrice), Anne Olivier (Administratrice), Noël Brossier (Observateur), Marie-Noël Mistou (Observatrice), Gérard Cuvelier (Observateur). Le Conseil a approuvé la venue d'un nouvel observateur au cours de l'année, Pascal Sautelet. Caroline Clément et Sandra Leroy assistent au Conseil en tant que représentantes du personnel.

Il convient d'ajouter que :

Michel Brunet nous représente au sein du Comité d'Engagement de Prologues

Hervé de Feraudy nous représente au sein des Conseils d'Administration de Prologues et de l'Union. Il est Secrétaire adjoint au bureau de l'Union

Françoise Bastien nous représente au sein du Conseil d'Administration de l'Union

Ali Amrouche est observateur au sein du Conseil d'Administration de l'Union

Emmanuel de Chambost nous représente au sein du Conseil d'Administration du Fonds de Dotation

L'implication de toutes les personnes citées est particulièrement forte tout au long de l'année et cela mérite d'être souligné.

L'équipe de professionnels

L'équipe est composée de 28 salariés de compétences variées dans des domaines techniques, sociaux et financiers. Elle est structurée en pôles : Accompagnement social, Gestion locative adaptée, Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, Entretien, Services généraux (secrétariat, comptabilité).

Aucun mouvement n'est à signaler en 2018. Néanmoins l'équilibre d'ensemble a été particulièrement affecté par plusieurs absences longues et imprévues. Fort heureusement, les personnes concernées ont pu reprendre leur place parmi nous à l'automne. Durant la période la plus difficile nous avons reçu le soutien précieux de bénévoles volontaires pour assurer l'accueil téléphonique et physique au siège de Marolles-en-Hurepoix. Merci à eux et à tous les professionnels pour leur implication dans le cadre du projet.

L'équipe Vie Associative

Elle est composée d'une salariée (Sandra Leroy) et de 3 bénévoles (Marie-Noëlle Thauvin, vice-présidente, Chantal Penarguear et Nicole Laouenan). Cette équipe se réunit tous les mois pour travailler sur des événements de rassemblement (la journée salariés / bénévoles / locataires, la journée cirque, ...) et sur des thématiques abordées lors des réunions de responsables de Groupes Locaux de Solidarité (GLS). Depuis deux ans, suite à de nombreux sujets importants pour l'association et à la grande participation des bénévoles (en moyenne 20 GLS) aux réunions de responsables de GLS une troisième réunion annuelle a été mise en place. Ces réunions d'échanges d'informations et de discussions ont lieu au siège de Marolles-en-Hurepoix à 20h30 en présence du ou de la président(e) et du directeur. Quelques thématiques abordées : la campagne de dons, les 30 ans de SNL, l'opération chocolats, les missions des bénévoles (comment recruter des bénévoles, accueillir les nouveaux bénévoles, la nouvelle fiche d'adhésion, ...) l'avancement des projets MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion), les forums des associations, les impayés de loyer... Ainsi un travail de préparation à la motion de synthèse sur les logements durables présentée à l'Assemblée Générale du 31mai 2018 a été mené notamment lors de la journée salariés, bénévoles, locataires du 27 mars 2018 sous le thème de « la place des salariés et des bénévoles auprès des locataires qui sont dans un logement durable ou dans un logement temporaire depuis plus de 2 ans ».

Romain Bernard, intervenant de la FAPIL, a commencé cette journée par une mise au point juridique sur les droits des locataires temporaires ou durables. Puis le sujet de l'accompagnement des locataires durables fut à nouveau soulevé. SNL Essonne doit poursuivre son développement et trouver des réponses innovantes pour répondre aux besoins. Le pôle de Gestion Locative Adaptée pilote l'activité des logements durables et est de ce fait l'interlocuteur privilégié des locataires. Ces locataires profitent de la présence éventuelle des bénévoles, et, en tant que membres à part entière de l'association, sont aussi conviés à tous les événements associatifs. Les locataires d'un logement durable peuvent bénéficier d'un accompagnement social proposé par des professionnels de notre association.

Les groupes de travail

Les groupes de travail en activité en 2018 :

Les Conseils de Maisonnée

Poursuite de la réflexion sur l'organisation des Conseils de Maisonnée dans la continuité du Groupe de travail « Participation des locataires aux décisions ».

Jusqu'à présent, les Conseils de Maisonnées étaient organisés dans les sites qui avaient au moins 3 logements. Il est apparu nécessaire d'élargir la tenue d'un Conseil Maisonnée aux logements « isolés » (1, 2 logements par site). Pour les logements isolés cela consiste principalement en un dialogue entre le locataire et le représentant du bailleur, n'appartenant pas au GLS du locataire, dialogue qui peut être mené avec la visite annuelle du logement.

Recherche et formation de nouveaux membres pour la tenue des Conseils de Maisonnées :

Pour mener à bien ces Conseils de Maisonnées, il était indispensable d'étoffer l'équipe. Une « Formation-Information » à la tenue des Conseils de Maisonnées a donc été organisée. De nouveaux membres ont ainsi pu rejoindre l'équipe. Le recrutement de bénévoles se poursuivra en 2019.

Organisation et tenue de ces Conseils sur le territoire du département :

Au cours de l'année 2018, 8 GLS ont eu la visite d'un Représentant du Bailleur et 11 Conseils de Maisonnée ont été effectués. Ces Conseils de Maisonnées ont été bien accueillis par les locataires qui y ont participé de façon significative. A l'issue de chaque Conseil de Maisonnée, un compte rendu a été rédigé reprenant les questions et réponses apportées. Les solutions ont été mises en œuvre soit au niveau du GLS soit au niveau du service Entretien.

Il convient de mentionner que pour soutenir ce projet financièrement et en structurer le déploiement, un dossier a été déposé dans le cadre d'un appel à projets de la Fondation de France. Notre initiative n'a pas été retenue mais il est prévu de renouveler cette demande à d'autres partenaires publics et privés.

L'Accompagnement des locataires en logement temporaire

Ce groupe de travail a permis de mettre en place, avec les acteurs de l'accompagnement (Travailleurs Sociaux, Gestion Locative Adaptée, Bénévoles) :

- Un nouveau dossier de candidature à un logement SNL, plus simple
- L'amélioration de la gestion et de la saisie des demandes
- L'harmonisation du processus pour la désignation des demandeurs de logement lors d'une vacance de logement SNL
- La proposition d'une typologie des logements en fonction de la durée d'occupation de ceux-ci

Le Fonctionnement des GLS

Des travaux sur le fonctionnement des GLS avaient déjà été menés en 2013 : ils avaient abouti à la rédaction d'une lettre de mission pour les responsables de GLS, et à la constitution d'un groupe de travail sur les thèmes de l'entretien et des visites annuelles.

En 2018 pour rester toujours vigilante sur le renouvellement de nos forces en nous appuyant sur l'expérience acquise tout au long de ces années et développer la dynamique créée il y a maintenant 30 ans, l'équipe Vie Associative a proposé le lancement du Groupe de Travail sur le fonctionnement des GLS.

Le thème retenu : comment aider les GLS et les responsables de GLS à mieux fonctionner ?

- la réponse aux besoins des locataires
- la répartition des responsabilités (Salariés- Bénévoles)
- la prise en compte des nouveaux enjeux et priorités de travail impactant SNL (GLA, Maîtrise d'ouvrage d'Insertion, Entretien, Financement)

Les charges locatives

Le groupe de travail Charges Locatives, animé par Françoise Lacambre de mi 2017 – à fin 2018 a eu pour mission de mieux comprendre le calcul des charges locatives, et de formuler des propositions d'amélioration. Celles-ci ont été présentées au bureau du CA en février 2019. Elles seront mises en place petit à petit, en cohérence avec la nouvelle version de l'outil-métier de la Gestion Locative Adaptée.

Promouvoir SNL dans les universités

Le jeudi 5 avril, SNL était présent au concert étudiant à l'ENSTA (Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées) Paris Tech à Palaiseau. Florent, bénévole du groupe de travail et musicien de l'orchestre, a permis à SNL de se présenter et de tenir un stand pour échanger avec les étudiants sur le mal-logement.

La formation des bénévoles

Une participation en hausse des bénévoles!

Les 2 formations d'accueil des nouveaux bénévoles ont intéressé de nombreux participants : 38 nouveaux bénévoles pour la formation « Bienvenue 1 » et 31 nouveaux bénévoles pour la formation « Bienvenue 2 ». Quasiment tous les bénévoles ayant participé à cette formation sont désormais bénévoles SNL dans des GLS.

6 autres formations ont été proposées avec des sujets très variés allant de « la culture c'est vous, c'est eux, c'est nous partageons-la... », à l'accès à la santé, à l'aide relationnelle, jusqu'à des formations de découverte du rôle de SNL Union et des formation des représentants bailleurs SNL pour les conseils de maisonnées. Ces formations sont très appréciées des bénévoles en raison de la qualité des intervenants, des présentations et des échanges entre les personnes.

Par ailleurs, les administrateurs ont bénéficié avec les administrateurs des autres SNL D, d'une formation spécifique.

Les groupes de travail clôturés en 2018 tant à l'Union que dans l'Essonne

Recruter et fidéliser les nouveaux bénévoles

Ce groupe de travail SNL Union avait pour objectif de partager, harmoniser et mutualiser des documents et / ou pratiques pour recruter et fidéliser les bénévoles. Ces travaux ont permis de créer ou

d'actualiser:

- une fiche d'adhésion validée par les instances de toutes les SNL D. Suite à la décision du Conseil d'Administration de l'Essonne, tous les bénévoles anciens et nouveaux sont invités à la signer. C'est l'occasion de créer un moment de partage autour du projet associatif dans les GLS.

- un recueil des bonnes pratiques pour recruter de nouveaux bénévoles
- un recueil donnant des outils sur l'accueil des nouveaux bénévoles
- une liste des missions des membres bénévoles

Prévenir les impayés locatifs

SNL Essonne doit faire face, depuis quelques années, à une hausse significative des impayés locatifs. Pour expliquer cette situation, on peut mentionner un certain nombre de facteurs exogènes (grande précarité et instabilité des revenus des ménages logés, réduction du niveau de solvabilisation des APL malgré la politique de loyers très sociaux pratiquée par notre association, lenteur des procédures etc...) mais ceux-ci n'expliquent pas tout et c'est pourquoi un groupe de travail constitué de professionnels a mené une réflexion. Il en est résulté un document de cadrage de l'action à mener auprès des personnes depuis le premier entretien avec un candidat locataire jusqu'au contentieux le cas échéant. Cette démarche est mise en œuvre depuis septembre 2018 et sera évaluée au fil de l'eau dans l'objectif de résorber le phénomène.

Les Groupes Locaux de Solidarité (GLS)

En 2018, SNL Essonne compte 391 bénévoles répartis dans 52 communes soit 42 GLS. 10 communes avec logements SNL sont sans GLS et 5 GLS existent déjà dans des communes en attente de mise en location des logements. . .

Le nombre de bénévoles recrutés à SNL Essonne en 2018 est croissant (64 nouveaux bénévoles en 2018 à comparer avec les 52 nouveaux bénévoles arrivés en 2017). Ce chiffre s'explique notamment par la présence de SNL aux forums des associations dans 45 communes dont 7 nouvelles (Saint-Germain-lès-Arpajon, Villabé, Ollainville, Gometz-la-Ville, Villemoisson, Boutigny, Yerres) où l'objectif est de créer ou de recréer un GLS.



Forum d'Auvers-Saint-Georges



5 nouveaux Groupes Locaux de Solidarité se sont constitués à Montgeron, Egly, Ollainville, Gometz-La-Ville et Yerres : ils accueilleront prochainement des locataires dans ces nouveaux logements.

2 reconstitutions de Groupes Locaux de Solidarité à Villabé et à Saint-Germain-lès-Arpajon où depuis quelques années les locataires n'avaient pour accompagnateurs que les seuls les travailleurs sociaux.

30 ans de lutte contre le mal-logement!

C'est en 1988 que naît Solidarités Nouvelles pour le Logement, à l'initiative de Denis et Brigitte Primard, très vite rejoints en Essonne par Etienne et Françoise Primard.

L'origine de l'association s'ancre dans la conviction que toute personne doit pouvoir habiter dans un logement décent et trouver sa place parmi les autres. A cette occasion différents événements ont été organisés en Essonne et ailleurs en lle-de-France mais il convient de souligner l'organisation :

- du pique-nique solidaire le dimanche 17 juin midi au parc du château de Morsang-sur-Orge
- d'un colloque « 30 ans d'innovations au service de l'insertion par le logement » le 28 juin après-midi à Paris



pique-nique solidaire à Morsang-sur-Orge

La Lucarne

Elle est pilotée par une encore trop petite équipe de bénévoles et par des hôtes de Pensions de Famille, en particulier Sandrine Macé. Elle continue à paraître trois fois par an et s'efforce d'être l'écho de la vie de SNL, dans l'Essonne surtout. Mais elle ne remplace pas le site de SNL et les Newsletters qui donnent des nouvelles sans cesse renouvelées et stimulantes. Un grand merci aux donneurs d'idée, aux contributeurs en illustrations (en particulier les Travailleurs sociaux Frédéric Gaumer et Arnaud Arlie et la stagiaire Chenda) et en textes.

L'ACCUEIL DES PERSONNES ET LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS

L'organisation interne et nos partenaires orienteurs

Pour faire face à l'augmentation significative des besoins (près de 1500 demandes en 2018) et éviter autant que possible d'écarter des demandes pour des raisons strictement administratives, le dossier de candidature a été retravaillé et mis à jour.

Nous demandons désormais uniquement les pièces indispensables (justificatifs d'identité, avis d'imposition, numéro unique de demandeur de logement social ...).

Les plafonds PLAI ou « très sociaux », tels que définis réglementairement tous les ans au 1er janvier de l'année en cours, sont applicables pour pouvoir postuler à un logement d'insertion de notre association. Aucun ménage dépassant ces plafonds de ressources ne pourra devenir locataire SNL Essonne.

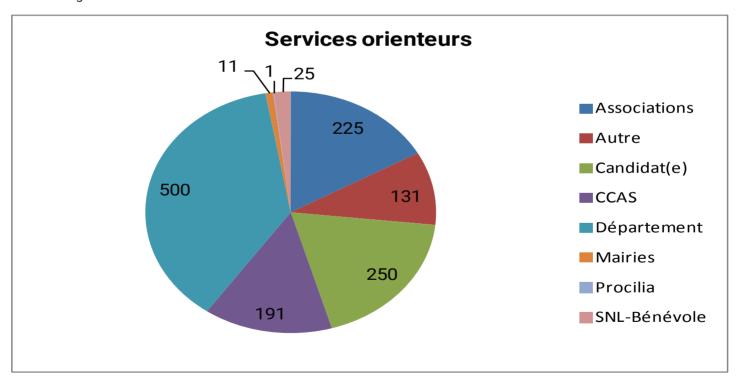
Chaque candidature est enregistrée dès réception au siège de SNL Essonne, une fois que son dossier est complet.

Seules, les candidatures irrecevables et/ou incomplètes reçoivent une réponse écrite de notre part. Les situations particulières comme celles des personnes qui ont déjà été logées à SNL par exemple recevront un courrier circonstancié après passage en commission d'étude lors d'une réunion de secteur.

Au-delà de six mois, la candidature doit être renouvelée pour rester valide comme c'était déjà le cas auparavant. Nous avons bien conscience que cette règle est très stricte mais nous n'avons malheureusement pas les moyens de gérer l'ensemble de la demande sociale.

Nos différents orienteurs et partenaires ont reçu le nouvel exemplaire du dossier de candidature, qui est également téléchargeable sur le site SNL.

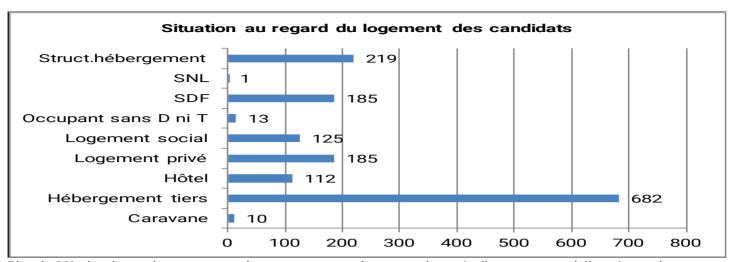
Ces orienteurs, pour la plupart, nous connaissent depuis des années et le partenariat reste dynamique grâce à des relations régulières.



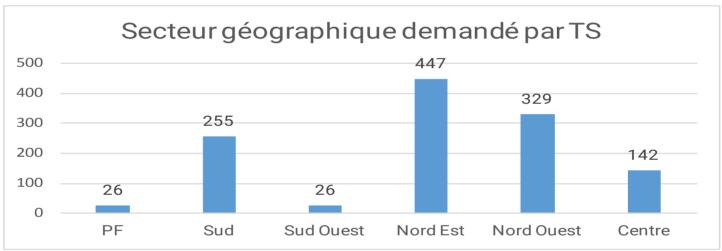
Les demandeurs (indicateurs qualitatifs et quantitatifs) :

Les trois diagrammes ci-dessous présentent de manière succincte mais explicite la situation des ménages demandeurs d'un logement d'insertion SNL, sur trois items que sont :

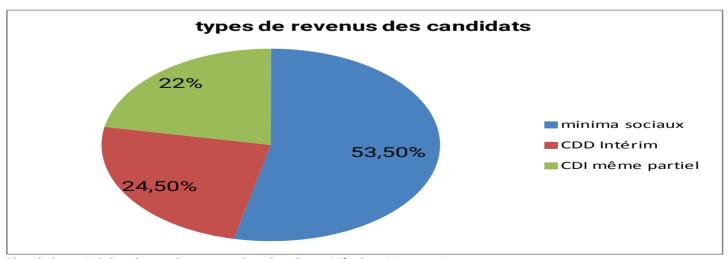
la situation au regard du logement le secteur géographique demandé les revenus.



Plus de 80% des demandeurs sont sans logement personnel, une grande partie d'entre eux sont hébergés par des tiers, phénomène particulièrement important en lle-de-France. Il convient de rappeler que dans la Région au titre de l'hébergement institué par l' Etat et hors dispositif hivernal, 110 000 personnes sont mises à l'abri tous les soirs et 40 000 personnes sont à l'hôtel (+ de 4500 en Essonne) dont 95% de familles avec enfants.



La demande la plus forte se situe dans des communes plutôt au nord du département bénéficiant de transports et d'infrastructures de proximité. Il n'en reste pas moins qu'un besoin en logements d'insertion existe dans les franges périurbaines et rurales du département. La réponse face à ces besoins ne peut se mettre en œuvre que si et seulement si un partenariat renforcé se met en place avec les services sociaux des collectivités (Centres Communaux d'Action Sociale en général).



Plus de la moitié des demandeurs sont dans les dispositifs de minima sociaux.

Cette particularité est à mettre en parallèle avec les revenus des ménages relogés pour lesquels les minima sociaux représentent moins d'une situation sur cinq.

80% des demandeurs ensuite locataires sont en dessous du seuil de pauvreté monétaire (moins de 60% du revenu médian, soit inférieur à 1015€)

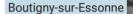
LA MAÎTRISE D'OUVRAGE D'INSERTION (MOI)

Concernant la production, 2018 est une année de transition durant laquelle notre association a dû répondre à un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé conjointement par l'Etat et le Conseil Départemental afin de sélectionner les opérateurs financés dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) 2018/2020. Face à 4 autres réponses, SNL Essonne a été retenue pour une production triennale de 99 logements. Cette décision intervenue et connue seulement à l'automne dernier, conjuguée avec la parution au même moment du cahier des charges définitif du PLAI Adapté, ne nous a pas permis d'atteindre les objectifs annuels espérés.

Les logements livrés

8 nouveaux logements ont été mis en location.

Deux logements à Boutigny-sur-Essonne issus d'un Bail à Réhabilitation avec la Commune. Cette opération a vocation à répondre notamment aux besoins de publics jeunes en difficultés souhaitant rester dans ce territoire.



Cing logements à Montgeron dans le cadre d'un Bail à Réhabilitation avec l'organisme de financement solidaire créé par la Fondation Abbé Pierre, la SOLIFAP.

Ce programme a d'ailleurs été mis à l'honneur à l'occasion des 30 ans de SNL/500 logements créés en Essonne : l'inauguration a réuni Monsieur Bucquet (Préfet à l'Egalité des Chances), Monsieur Durovray (Président du Conseil Départemental), Madame Carillon (Maire de Montgeron), Monsieur Chaillou (Président de la SOLIFAP) ainsi que notre fondateur Etienne Primard.



Inauguration à Montgeron

Un logement a été mobilisé par l'intermédiaire de la commune de Brétigny-sur-Orge afin d'accueillir un ménage de réfugiés dans le cadre d'un projet dédié avec l'association paroissiale de Brétigny/Plessis-Pâté/Marolles-en-Hurepoix

Les chantiers lancés

A l'heure où ce Rapport d'Activité est rédigé, de nombreux chantiers sont en cours dans l'ensemble du département avec des délais prévisionnels de mise en location variables.

MILLY- LA -FORET (6 logements) Durables (location février 2019) EGLY (4 logements) Temporaires (location 2ème semestre 2019) MORSANG -SUR- ORGE (6 logements) Durables (location 3eme trimestre 2019) GOMETZ -LA- VILLE (4 logements) Temporaires (location dernier trimestre 2019) ETRECHY (2 logements) Temporaires (location 1er trimestre 2020) OLLAINVILLE (2 logements) Temporaires (location 1er trimestre 2020) LES MOLIERES (4 logements) Durables (location 1er semestre 2020)

L'année 2019 sera marquée par de nombreuses mises en chantier (19 opérations dans le meilleur des cas) mais ce point sera évoqué par ailleurs.

Les orientations de production

Notre projet social, la situation du mal-logement en Essonne et plus généralement dans notre Région nous entraîne à poursuivre notre développement en tant qu'acteur départemental. Notre offre d'insertion principalement en diffus et en petit collectif dans l'habitat existant s'adapte à tous les territoires de notre département. En complément de cette production « classique » pour SNL, nous souhaitons également développer notre offre en Pensions de Famille, fort de l'expérience acquise depuis près de 10 ans sur le dispositif.

Les territoires dans lesquels nous privilégions de produire sont (sans ordre de priorité) :

les communes déficitaires ou carencées au titre de l'article 55 de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

l'agglomération Grand Paris Sud

l'agglomération Paris Saclay

l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

ainsi que toutes les collectivités avec lesquelles un lien de partenariat est possible pour répondre aux besoins des personnes défavorisées dans une dynamique de développement local.

LA GESTION LOCATIVE ADAPTÉE

Au 31 décembre 2018, dans un parc de 506 logements, SNL Essonne assure la gestion de 469 d'entre eux. Les 33 logements restants sont gérés par d'autres organismes tels l'EPNAK, Les Amis d'Emmaüs et l'ALVE.

La gestion locative adaptée consiste en une gestion de proximité rapprochée et attentive qui comporte un suivi individualisé des ménages. L'objectif est la prévention des difficultés des personnes et l'assurance d'un lien régulier entre SNL Essonne et le locataire. Ce service complète l'intervention des travailleurs sociaux et des bénévoles. Le pôle est constitué de 3 personnes, chacune référente d'un secteur géographique, les locataires en contrat durable sont également répartis entre les 3 intervenantes du pôle.



Guylaine, Alexandra, Mireille

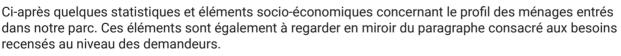
En plus des tâches purement en lien avec la gestion locative, ce pôle est également en charge de diverses missions :

- mise en service des nouveaux logements
- suivi des logements mis à disposition par des particuliers ou autres structures
- suivi des dossiers d'accompagnement social lié au logement adressés au FSL
- suivi des versements APL
- suivi des procédures contentieuses
- rédaction des différents bilans d'activité

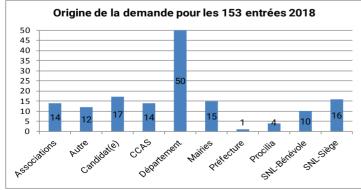
Pour rappel et suite notamment au débat puis au vote lors de la dernière Assemblée Générale, c'est ce pôle qui pilote l'action pour les logements durables.

LES ENTREES 2018

153 ménages ont pu poser leurs valises dans nos logements. C'est un chiffre très significatif d'autant plus que, comme il a été mentionné dans la partie dédiée à la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, le parc s'est agrandi de « seulement » 8 nouveaux logements.

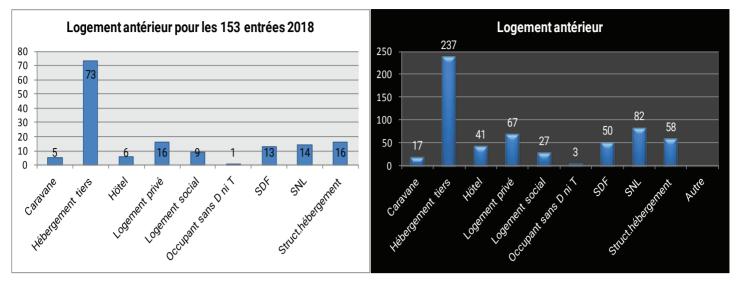


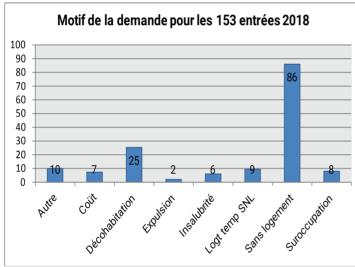


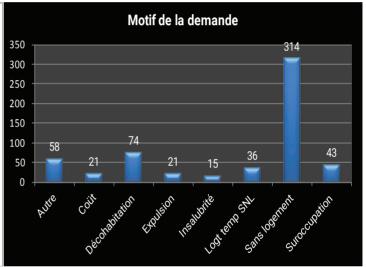




Situation au regard du logement avant l'arrivée à SNL

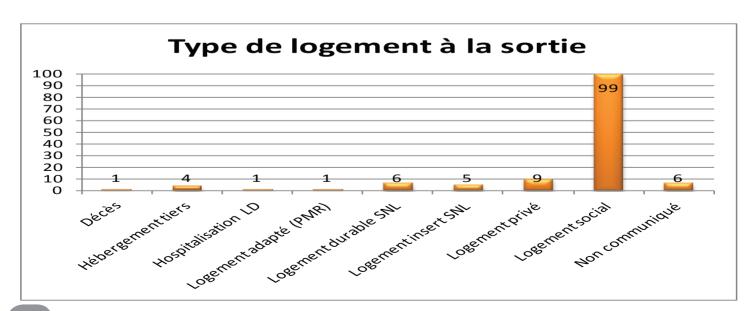






LES SORTIES 2018

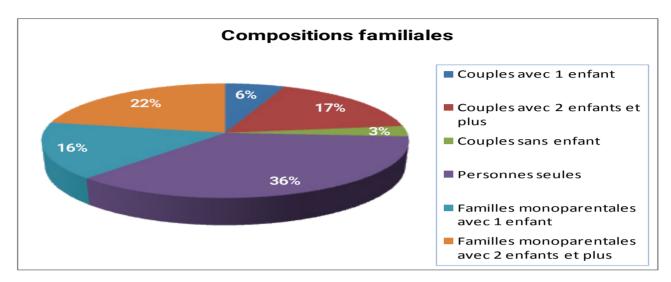
132 ménages ont pu accéder à un logement durable (118 à la suite d'un passage en logement d'insertion temporaire, 14 dans le cadre d'autres dispositifs et de mutations internes au sein de notre parc) après une moyenne d'occupation de 26 mois, cette moyenne étant la même que l'année précédente alors que la durée d'occupation généralement constatée au sein de l'ensemble des SNL est de 30 mois (cf.L' Etude d'impact Social 2017)



Les ménages logés en 2018

Au cours de cette année 582 ménages ont occupé un logement au sein de notre parc soit 1508 personnes.

Les familles monoparentales continuent de représenter la majorité des ménages accueillis avec 38.49%, puis les personnes isolées avec un taux de 35.40 %



La population logée est de condition très modeste, les personnes vivent massivement sous le seuil de pauvreté et grâce à des revenus de transfert.

Moyenne des ressources

Type de ressources

(0)<500€
(1) 500-1000€
(2) 1000-1500€
(3) 1500-2000€
(4) >= 2000€

Type de ressources

7,06%
22,42%

Avec revenus

Prestations sociales exclusivement
Non renseigné

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

Le cadre de l'action et l'organisation

L'équipe « accompagnement des personnes » est composée d'une Responsable de Pôle, de 9 travailleurs sociaux pour le logement temporaire dont l'une est dédiée à certains ménages de plus de deux ans dont l'orientation peut se faire lors des réunions de secteurs, et de 4 Hôtes de Pension de Famille dont 1 coordinateur.

Afin d'être au plus près des personnes logées de façon temporaire, les travailleurs sociaux sont répartis dans 3 bureaux : Palaiseau, Ris-Orangis et Saint-Germain-lès-Arpajon. Ils couvrent l'intégralité des communes dans lesquelles se trouvent des logements temporaires.

A ce jour ces travailleurs sociaux ont des secteurs réunissant entre 30 et 40 logements, voire plus pour certains.

Leurs missions principales sont définies par le règlement du Fonds de Solidarité Logement (FSL) : ils remplissent des missions d'accompagnement social lié au logement dans le cadre de la définition d'un projet de relogement pérenne et adapté à chaque ménage autour de la capacité à habiter, du « pouvoir louer ». En même temps ils travaillent à orienter les ménages en fonction des différentes problématiques concernant cet accompagnement spécialisé : santé, emploi, formation....

Les temps de travail institutionnels pour cette équipe sont : les réunions de l'équipe pluridisciplinaire, les réunions de travailleurs sociaux, de secteur, les rencontres avec leurs référentes de la gestion locative adaptée ainsi que les réunions avec les Groupes Locaux de Solidarités réunissant les bénévoles d'une même commune.

Les Hôtes des pensions de famille s'organisent pour être présents dans nos 5 Pensions de Famille (Inter-Pension de Famille) : Dourdan, Etampes, Bruyères-le-Châtel, Palaiseau et Massy. Ils accompagnent ainsi 56 personnes au quotidien à qui ils proposent régulièrement des Conseils de résidents aux cours desquels des projets communs sont mis en œuvre.

Ils accompagnent également individuellement chaque résident dans l'élaboration d'un projet personnalisé.

Leurs temps de travail institutionnels comprennent également les réunions d'équipe complétées de deux réunions mensuelles : l'une sur les résidents et l'autre sur le fonctionnement. Sont traitées à chaque réunion les situations « urgentes et préoccupantes », manière d'être le plus réactif possible face à certaines situations.

Lors des réunions de fonctionnement, les différents projets sont présentés pour validation de l'ensemble de l'équipe et organisation.

Ces professionnels de terrain bénéficient également d'un groupe d'analyse de la pratique avec un psychologue spécialisé dans le soutien des équipes face aux publics en difficultés.

L'ensemble des professionnels de l'association peuvent également, s'ils le souhaitent, profiter de ces temps de parole et d'analyse.

Les moyens d'intervention

La base de l'accompagnement social lié au logement est la visite à domicile.

Celle-ci a lieu au minimum une fois par mois. Comme pour les résidents des pensions de famille, les travailleurs sociaux « du temporaire » élaborent avec chaque ménage un contrat d'accompagnement qui doit être signé par le ménage. Celuici est demandé et validé par le financeur, le Fonds de Solidarité Logement, qui va accepter pour une durée variant entre 3, 6 et 12 mois de financer l'accompagnement dans la limite de 24 mois au total.

Ce contrat va déterminer les actions à mener dans l'élaboration du projet de relogement.

Les résultats

Les actions mises en place pour les pensions de familles sont présentées ci-dessous.

Pour l'activité temporaire, nous pouvons nous réjouir d'avoir permis à 118 ménages, comptant 177 enfants, de trouver une solution pérenne.

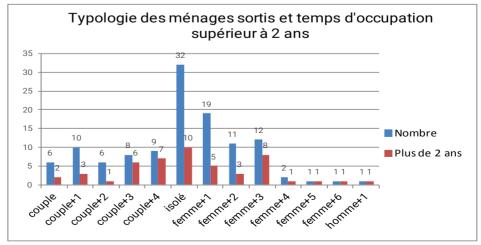
Nous avons souhaité mettre en parallèle les typologies des ménages relogés avec leur temps de présence. Ce que nous pouvons remarquer c'est que les ménages jusqu'à deux enfants restent moins longtemps que les ménages qui ont trois enfants et davantage.

Le turnover le plus important concerne les couples avec deux enfants qui pour 80% sont relogés avant 2 ans.

Dès que la famille atteint une taille plus importante, l'offre de logements adaptés diminue et le temps de présence augmente.

Ainsi ces ménages restent en logement temporaire plus de deux ans à plus de 70%. Cela peut poser problème à notre association qui produit des logements de typologies diverses mais assez peu au-dessus du type T4.

Nous avons donc intégré dans notre fonctionnement que les grandes familles restent plus longuement au sein de notre parc.



L'inter-Pensions de Famille

La multitude des actions menées requiert un travail en réseau et partenariat. Le premier partenariat en réseau se construit au sein de SNL. C'est ce que nous avons appelé « Le fonctionnement inter Pensions de Famille ». L'inter PF a pour vocation de lutter contre l'isolement des structures, mieux organiser la complémentarité des interventions des bénévoles et des salariés, mutualiser les moyens humains, financiers, matériels.

Le plus souvent, les hôtes sont seuls à faire face aux difficultés au sein de leur pension. L'inter-pensions de famille leur permettra d'être soutenus et de prendre de la distance avec le vécu du quotidien. Deux réunions mensuelles (réunion de fonctionnement et réunion résidents) sont dédiées à cet effet.

Enfin, pour les résidents, les pensions de famille en Essonne étant éloignées les unes des autres, des rencontres dites « inter-pensions de famille » sont organisées régulièrement tout au long de l'année afin de leur permettre de nouer des liens, et d' avoir un collectif plus important pour effectuer certaines activités. En voici quelques exemples effectués en 2018.

Les pensions de famille organisent au moins une activité ou projet inter Pensions de famille par mois. Cette année nous avons choisi de présenter le projet-séjour en 4 sous-projets qui ont mobilisé de manière significative les résidents et les hôtes

Le séjour en Grèce

1- Présentation du projet

Il s'agit d'organiser un séjour d'au moins une semaine avec les résidents pour une destination de leur choix. Le projet consiste à permettre aux participants de s'approprier les différentes étapes nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre d'un voyage dans une visée de socialisation, d'entraide et de " développement du pouvoir agir". Pour les résidents accueillis, la fragilité psychologique, le manque de confiance en soi lié à la situation d'isolement empêchent l'accès à la culture, aux loisirs mais aussi particulièrement la création des liens sociaux.

2 - Des actions pour financer le séjour

« Goûter solidaire » en partenariat avec la ville de Palaiseau :





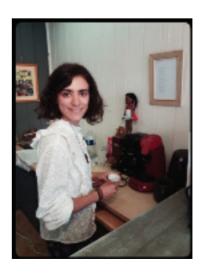


Tenue de la buvette d'un théâtre. Vente de boissons et gâteaux au profit du séjour

Café éphémère : vente de boissons au profit du voyage







3 - Un séjour réussi et de bons moments partagés!







4 - Le bilan dont une partie restitué dans la Lucarne

Le point à retenir de l'année : l'obtention de l'agrément de l'État pour la structure de Bruyères-le-Châtel

Cette structure fonctionnait depuis plus de 8 ans comme une véritable Pension de Famille et ce sans agrément. En effet, depuis l'origine, les profils des résidents correspondent au mode de fonctionnement d'une Pension de Famille et notre travail s'inscrit dans le cadre des textes officiels de référence car les résidents participent et contribuent aux activités et aux projets proposés au sein de « l'Inter-PF SNL » sans aucune différence avec les locataires des autres sites agréés.

Néanmoins, la demande d'agrément déposée en 2011 a toujours été, par la suite, refusée pour divers motifs : places proposées en nombre insuffisant, présence pérenne d'enfants dans les logements etc...

Malgré les différents refus, SNL ESSONNE a maintenu son fonctionnement de type Pension de Famille et cette structure a toujours été reconnue en interne comme au niveau partenarial (Maisons Départementales des Solidarités, Services de l'État, associations partenaires etc...) avec ce statut.

A titre d'exemple récent et sur sollicitation des pouvoirs publics, des logements de cette adresse ont été mobilisés pour le relogement de personnes très fragiles issues du camping d'Ollainville.

A partir d'un travail de fond conséquent en interne tant sur la dimension patrimoniale que sur le volet social et en prenant en compte les observations formulées par les services de l'Etat, SNL ESSONNE a fait évoluer fortement le projet de Bruyères-le-Châtel afin de proposer à terminaison de l'opération immobilière, 13 places s'inscrivant totalement dans le cadre des textes en vigueur et du plan national en cours : regroupement de deux immeubles appartenant déjà à SNL par la création d'une cour commune, aménagement éventuel de parties collectives et privatives etc.)

Notre dossier a donc été étudié à l'occasion du Comité Régional piloté par la Direction Régionale Interdépartementale Hébergement Logement au cours de l'été dernier et compte tenu de sa qualité il a été retenu sans réserve. Cette Pension de Famille est donc agréée depuis le 1er janvier 2019, ce qui est pour nous un marqueur supplémentaire de reconnaissance de la qualité du travail effectué au sein de notre association.

L'ENTRETIEN DES LOGEMENTS ET LA STRATÉGIE PATRIMONIALE

Organisation

C'est principalement ce pôle qui a dû faire face l'année passée à différentes absences imprévues de professionnels dans un contexte - précisé dans les parties précédentes - de fortes rotations au sein du parc. L'activité fut donc intense pour les 3 techniciens, la secrétaire polyvalente, la coordinatrice et les entreprises partenaires.

En voici, le bilan détaillé :

Remises en état entre deux locations (179)
Diagnostics techniques obligatoires (74)
Focus sur le problème de ventilation des logements
Dépannage sur tous les sites
Gros entretien des bâtiments et logements dégradés
Entretien des espaces verts (sur 129 sites)
Travaux après sinistres (17 déclarations d'assurances)
Gestion du parc de chaudière (140 chaudières)
Désinsectisation (87 sites en contrat)

La stratégie patrimoniale

Outre cette activité quotidienne d'entretien des logements, ce pôle contribue fortement à notre stratégie patrimoniale. Thématique qui va prendre de plus en plus d'importance au regard du fait que certaines opérations vont dans les années à venir sortir de conventionnement (contrat d'engagement réciproque signé entre l'État et SNL).

A ce stade de la démarche et sachant qu'elle s'appuie sur l'audit de l'ensemble du patrimoine réalisé en 2016, un groupe de travail a été constitué, composé notamment de deux bénévoles, Bernard Lamarche et Michel Peyronny ainsi que du directeur de Prologues. Une liste d'une vingtaine de sites à prioriser en terme d'intervention a été constituée, une consultation auprès d'entreprises pour évaluer les travaux et programmer les chantiers prioritaires a été lancée. Les premiers chiffrages sont attendus d'ici le premier trimestre 2019, ensuite il s'agira d'analyser les offres et à partir de l'été, d'informer le Conseil d'Administration afin qu'il puisse prendre les décisions stratégiques. Sauf travaux urgents et indispensables à mettre en œuvre, les réhabilitations lourdes seront exécutées au plus tôt en 2020.

FOCUS SUR L'ACTION DE SNL ESSONNE EN DIRECTION DES PERSONNES RÉFUGIÉES

Depuis son origine, SNL a vocation à loger et accompagner des personnes défavorisées en difficulté dans l'accès au logement. Face à l'évolution des besoins sociaux, notre association a toujours su développer ses compétences, réinterroger ses pratiques, produire d'autres formes de logements (durable d'insertion, en Pension de Famille, en Résidence Accueil etc.). Afin d'illustrer notre capacité collective à répondre aux enjeux sociétaux et soutenus dans ce sens par la Fondation Abbé Pierre, nous pensons intéressant de réaliser dans le cadre de ce Rapport d'Activité un focus sur notre action auprès des personnes réfugiées.

Rappel des termes du partenariat	La Fondation Abbé Pierre apporte son soutien à Solidarités Nouvelles pour le Logement dans le cadre de ses actions en direction des personnes réfugiées. Ce soutien vise à soutenir financièrement : - un accompagnement renforcé par les travailleurs sociaux - une gestion locative adaptée et un accompagnement de proximité - l'intervention et le soutien des locataires dans l'entretien de leur logement et la gestion d'incidents
Nombre de ménages suivis	46 ménages dont au moins un des adultes est réfugié et 48 enfants, soit un total de 94 personnes accueillies en 2018 Il est à noter que dans deux cas, c'est au moins un enfant qui a obtenu le statut de réfugié et le parent accompagnant est sous protection subsidiaire.
Provenance (Ville, GAS, SIAO)	Les candidatures qui nous parviennent peuvent être proposées par différents orienteurs : collectivités, services sociaux, associatifs. Les CADA (Centres d'Accueil et de Demande d'Asile) de l'Essonne, le GAS (Groupe Accueil et Solidarité) sont nos partenaires privilégiés dans cette action. Pour le GAS, 5 logements sont réservés à Massy et Palaiseau.
	Par les TS: accès aux droits, formations linguistiques, soutien dans les démarches de réunification familiale, prise en charge des problèmes psychologiques dus à l'histoire et au parcours des ménages et toutes les missions d'accompagnement social lié au logement en prenant en compte les habitudes de vie différentes, conseils et orientations dans le cadre de la formation et de l'insertion par l'emploi.
Actions/activités mises en place	Par les Bénévoles : accès au droit au séjour, contact et convention prévue avec les services de l'Etat, lien dans l'accompagnement avec les bénévoles du GAS, aide à l'apprentissage de la langue. Accompagnement physique dans les démarches.
	Par les deux : contact avec le milieu scolaire pour la scolarité et le suivi des enfants, quels que soient leurs âges, recherche de traducteurs possibles : ce sont parfois d'anciens locataires SNL qui proposent cette aide, aussi bien à leurs compatriotes, qu'aux accompagnateurs de l'association. Partenariats spécifiques avec d'autres associations : GAS, CIMADE, GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), la paroisse de Brétigny, avec l'accueil d'une première famille réfugiée syrienne grâce à la mobilisation de fonds spécifiques et d'un logement de la commune.

Objectifs fixés/vs objectifs atteints	Les objectifs ont-ils été atteints ? SNL Essonne accueillait de façon régulière, tous les ans, une trentaine de ménages réfugiés. Sans dire que cela constitue un objectif, les partenaires nous ayant bien identifiés, les candidatures arrivent au fil de l'eau. Notre réseau de bénévoles étant également actif dans d'autres associations d'accueil de ce public, ils nous proposent également des candidats. Nos objectifs n'ont pas été revisités, mais nous pouvons constater que le nombre de ménages réfugiés accueillis cette année est en nette progression. Le réseau que tisse SNL Essonne avec les différents partenaires et l'orientation vers nos services par les bénéficiaires eux-mêmes qui parlent de leur parcours à leurs amis et connaissances, peut sans doute expliquer cette hausse.
Indicateurs	10 ménages ont accédé au logement de droit commun, dont une grande famille (6 enfants) dans un logement durable de notre association. 4 sont en proposition, certains ménages ont eu plusieurs propositions qui n'ont pas abouti car les situations administratives ne sont pas toutes résolues (ex : un monsieur dont l'épouse est rentrée au pays sans divorce). A l'entrée dans nos logements, 20 adultes étaient bénéficiaires du RSA, 16 étaient en formation et 14 en emploi. Les formations sont bien souvent linguistiques, rarement professionnelles. En général elles sont mises en place par l'orienteur lorsqu'il s'agit d'un CADA ou d'une association spécialisée. Pour les emplois, il s'agit bien souvent d'emplois précaires, à temps partiel ou en intérim. Cette situation peut bloquer l'accès à des formations car les ménages en emploi vont privilégier les revenus salariaux et espèrent une amélioration de leur condition d'employabilité. Au cours de l'accueil dans notre association, le parcours se poursuit ou se met en place. Ainsi, au moins 4 personnes sont entrées en formation, 11 ont trouvé un emploi et 2 sont devenues bénéficiaires de minima sociaux. Concernant les ménages relogés, 3 étaient encore au RSA (dont la famille entrée en durable SNL) et 7 en emploi.
Capitalisation	La mise en commun des éléments d'analyse dans l'accueil des ménages réfugiés a permis, en interne, des échanges de pratiques, des conseils partagés, une meilleure connaissance des différents partenaires, voire des demandes de formations spécifiques pour certains travailleurs sociaux (GISTI et FAPIL, Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement). En externe, notre action se diffuse par les ménages logés eux-mêmes, par les orienteurs habituels qui parlent - par exemple à leurs homologues ou lors de réunion - de l'intérêt du logement passerelle en sortie de CADA.
Valorisation	Cette activité d'accompagnement et de logement de personnes réfugiées a fait l'objet d'articles dont un portrait dans la Lucarne (principal outil de communication pour SNL 91 transmis à plus de 1000 partenaires). L'action spécifique de relogement d'un ménage réfugié syrien en lien avec l'association paroissiale Marolles Plessis-Pâté Brétigny a été mise à l'honneur dans différents écrits. En outre, les services de l'État, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 91 sont bien conscients de notre implication et de notre capacité d'intervention sur ce thème. Ces services ont d'ailleurs été sollicités par notre association pour que notre action s'inscrive dans les orientations définies par la circulaire interministérielle de mars 2019 fixant un objectif national à 16 000 logements pour les personnes réfugiées.
Besoins 2019	Les besoins de l'association se situent surtout en termes de temps supplémentaire au financement du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement), aussi bien pour la durée de séjour dans le logement que pour les actions sur les problématiques impactant l'accompagnement social tel que défini par le règlement du FSL. En effet, beaucoup de ménages vivaient auparavant à l'hôtel, en CADA, accueillis par des associations ou hébergés par des tiers. De nombreuses démarches de regroupement, formation, emploi, scolarité, administratives diverses sont à mettre en place. On peut estimer à un demi-ETP (Equivalent Temps Plein) chargé - soit 35 000€ - le temps à dédier par l'équipe professionnelle pluridisciplinaire (encadrement, vie associative, gestion locative adaptée, accompagnement social) sur une année.

Besoins 2019 (suite)

De plus, il convient de signaler une démarche actuellement en cours. Comme précédemment évoqué, certains bénévoles SNL accompagnent des locataires actuels mais aussi d'anciens locataires dans leurs démarches liées au droit au séjour. En Essonne, comme malheureusement ailleurs, les files d'attente sont interminables devant les Préfectures et le système de prise de rendez-vous en ligne est insuffisant, saturé par les demandes. Face à cette situation, des bénévoles de SNL dont la Présidente ont saisi officiellement le Préfet à l'Egalité des Chances et le Secrétaire Général de la Préfecture et de la Sous-Préfecture de Palaiseau. Plusieurs rencontres ont déià eu lieu depuis le début de l'année. SNL 91s'est rapprochée d'autres entités concernées par les difficultés des personnes exilées (RESF, ASTI, la CIMADE, la LDH et d'autres) pour prendre contact avec la Préfecture, par exemple. Cela a permis de renforcer ses liens politiques et opérationnels avec les structures citées. A titre d'illustration, un courrier commun a été envoyé afin de dénoncer cette situation auprès des pouvoirs publics et une délégation de 7 associations, dont la nôtre, a été reçue par les services de la Préfecture dédiés aux droits des étrangers. Le Défenseur des Droits a été saisi.

La démarche de SNL Essonne consiste à offrir une solution temporaire à des ménages qui ne peuvent immédiatement obtenir de logements sociaux du fait de démarches non encore abouties et de situations administratives et socio-professionnelles encore instables. L'accompagnement professionnel et bénévole qu'offre notre association permet de favoriser l'insertion à plus long terme.

SNL ET SA RELATION AVEC LES INSTITUTIONS DE L'ESSONNE

L'Essonne est reconnue comme une partenaire sociale à divers niveaux.

SNL est présente à la Commission de Médiation du DALO de l'Essonne, dans le collège des « Associations agréées insertion logement ». Notre présence est assurée à tour de rôle par 2 bénévoles, une Travailleuse Sociale et le Directeur. A ce titre nous sommes présents à 3 réunions mensuelles auxquelles il faut ajouter une présence aux réunions périodiques d'un Comité de Veille, qui analyse la pertinence des décisions prises en Commission de Médiation au regard du Droit au Logement, leur valeur juridique. Ces réunions se tiennent au niveau de l'Essonne et au niveau régional.

SNL est également membre de la CCAPEX, Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions.

Un autre mode de présence de SNL dans les institutions de l'Essonne consiste, au niveau des Intercommunalités, en une présence dans les Conférences Intercommunales du Logement (CIL), où sont mises en place, notamment les Conventions Intercommunales d'Attribution (CIA) dont l'objet principal est de traduire pratiquement les obligations de logements des personnes prioritaires, en cohérence avec l'Accord Collectif Départemental et avec les décisions de la Commission de Médiation DALO. Notre présence est effective, à ce jour, dans les Communautés d'Agglomération de Cœur d'Essonne, de l'Etampois-Sud Essonne, du Grand Paris Sud, et du Val d'Yerre-Val de Seine, où nous totalisons près de 200 logements. Notre présence est assurée pour l'instant par un administrateur, mais il est très souhaitable que le relais soit pris par des bénévoles des Communautés d'Agglomération Concernées.

Plus symbolique est notre participation au Conseil Economique, Social et Environnemental de l'Essonne, CESEÉ, qui dialogue essentiellement avec le Conseil du Département. Ce Conseil est constitué d'acteurs professionnels ou associatifs. SNL est dans le collège des représentants de la Solidarité et de l'Insertion. Il conduit des analyses et émet des préconisations de développement de l'Essonne.

A cela il faut ajouter des relations moins formelles avec les responsables de la Direction de la Ville et de l'Habitat du Conseil du Département, avec la Préfecture, par des rencontres avec le Préfet à l'Egalité des Chances, et les Sous-Préfets.

Globalement SNL est un acteur social et de l'habitat reconnu en Essonne, apprécié par son sérieux, et par les actions conjointes de bénévoles et de salariés.

LE MOUVEMENT SNL

(pour en savoir plus https://www.solidarites-nouvelles-logement.org)

SNL Union

Solidarités Nouvelles pour le Logement Union est la structure fédérative des cinq associations départementales. Son rôle conjugue différentes missions comme la mutualisation, le soutien et l'animation des associations dans certains domaines, mais aussi de développement du projet sur des nouveaux territoires franciliens.

Elle compte huit salariés : une directrice, une responsable des partenariats, une responsable des ressources humaines, une responsable de la vie associative, un responsable du pôle informatique, une responsable communication, un responsable et un chargé de mission maîtrise d'ouvrage d'insertion.

Les membres du Conseil d'Administration sont : Baudouin de PONTCHARRA : Président, Patrick AMPILHAC, Françoise BASTIEN, François BAUFINE-DUCROCQ – Trésorier adjoint, Jean-Christophe BRELLE, Christine CANUET, Bertrand CHANZY, Hervé DE FERAUDY – Secrétaire adjoint, Laurent de VERDIERE, François MEEKEL – Secrétaire, Gérard PAUL – Trésorier, Jean-René POILLOT, Etienne PRIMARD, Gérard VAULEON – Vice-Président. Ali Amrouche est observateur.

SNL-PROLOGUES (anciennement Prolog-ues)

Cette structure a été créée en 1995 par les associations SNL, Solidarités Nouvelles pour le Logement, afin d'assurer le portage de leurs opérations. Cette création, encouragée par la Caisse des Dépôts et Consignations et les pouvoirs publics, a été rendue indispensable compte tenu du développement du patrimoine. SNL-PROLOGUES porte la propriété des logements et suit la maîtrise d'ouvrage. Le travail de recherche, de montage des dossiers, de conduite des travaux et d'exploitation des logements est assuré par les SNL départementales.

SNL-PROLOGUES est une Union d'Economie Sociale sous forme de société anonyme coopérative, agréée « entreprise solidaire » en 2004, avec à sa tête un président bénévole. Elle est exonérée de l'impôt sur les sociétés et n'a pas vocation à faire des bénéfices.

Chaque logement acquis par SNL-PROLOGUES est ensuite loué aux SNL départementales à prix coûtant. Ce loyer représente le coût de fonctionnement de SNL-PROLOGUES, une provision pour les charges de gros entretien et de rénovation et l'annuité de remboursement des emprunts (intérêts et capital). L'attribution des logements relève des associations départementales.

Pour que SNL-PROLOGUES puisse disposer d'une réserve de précaution face aux aléas (défaillance de subvention, difficultés de préfinancement, travaux imprévus, surcoût après achat...), les associations Solidarités Nouvelles pour le Logement apportent au capital 1% du coût de l'opération (Parts A) à chaque nouvelle acquisition.

SNL-PROLOGUES agit sous la responsabilité d'un conseil d'administration, nommant un président bénévole, responsable devant l'Assemblée générale des associés : les SNL départementales et SNL Union, représentées par leurs présidents respectifs, ainsi que les souscripteurs d'actions de catégorie B, personnes physiques et morales. Statutairement, 65% au moins des droits de vote sont détenus par les 5 SNL départementales.

L'organisation professionnelle de SNL-PROLOGUES, sous la responsabilité du Président, comprend : un directeur, un responsable financier, une comptable principale et un responsable administratif.

Conseil d'administration de SNL-Prologues : Président : Jean-René Poillot, Président, Patrick Amphilac, Fabrice Antore, Daniel Bacqueroet, Bruno Dubois, Jean-Baptiste Camus, Pierre Levin, Daniel Louppe, Odile Mercier, Alain Merckelbagh, Marc Piccolin et Hervé De Feraudy.

Le Fonds de dotation

Il a été créé par SNL Union fin 2009 avec un double objectif : servir l'intérêt général tout en accompagnant le développement de toutes les entités SNL au travers d'initiatives financées par le mécénat. Son action est mise en œuvre dans le respect de la Charte. Ce Fonds est régi par la Loi n° 2008-776 du 4 août 2008. Il constitue une entité juridique distincte, ses comptes sont certifiés depuis 2010 par un Commissaire aux Comptes indépendant.

Et bien évidemment les autres associations départementales

SNL Paris https://www.solidarites-nouvelles-logement.org/ou-nous-trouver/snl-paris/

SNL Yvelines https://www.solidarites-nouvelles-logement.org/ou-nous-trouver/snl-yvelines/

SNL Val de Marne https://www.solidarites-nouvelles-logement.org/ou-nous-trouver/snl-val-de-marne/

SNL Hauts de Seine https://www.solidarites-nouvelles-logement.org/ou-nous-trouver/snl-hauts-de-seine/



A l'Union et réunissant des membres de différentes SNL D 5 commissions fonctionnaient jusqu'à récemment :

- Parole et Positionnement Public (PPP)
- Communication
- Financement
- Informatique
- Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI)

Dans le cadre des manifestations pour les 30 ans de SNL, quatre Groupes de Travail ont été mis en place. Chaque SNL (D ou U ou Prologues) y était représentée :

- Groupe Méthode de Travail représentation de l'Essonne : Marie-Noëlle Thauvin,
- Groupe Organisation de la MOI représentation de l'Essonne : Jean-Marc Prieur,
- Groupe Etats Généraux représentation Essonne : Hervé de Feraudy
- Groupe développement sur de nouveaux territoires représentation Essonne : J-Marc Prieur

Le 13 octobre 2018, une assemblée constituée de tous les administrateurs et de salariés SNL a été appelée à se prononcer sur les 32 propositions issues de ces groupes de travail :

24 ont été amendées et votées

8 ont été retirées

3 commissions stratégiques ont alors été redéfinies et mises en place :

- Commission développement (Jean-Marc Prieur)

- Commission finances (Jean-Marc Prieur et Françoise Bastien)

- Commission PPP (Michel Julian)

Statutairement, chaque référent des commissions est membre de droit du CA.

Et 4 groupes de travail ont été redéfinis et mis en place :

- Groupe de travail « Animation et suivi de la collecte »
Groupe de travail « Gouvernance »
Groupe de travail « Communication »
Groupe de travail « Etats Généraux »

(Michel Enjalbert et Sandra Leroy)
(Marie-Noëlle Thauvin)
(Sandra Leroy)
(Hervé De Feraudy)

Rapport financier

Préambule

Comme l'an passé, le compte de résultat ainsi que le bilan sont présentés dans ce rapport sous une forme normée et simplifiée. L'harmonisation du plan comptable pour toutes les structures SNL est désormais effective. La lecture comparative ligne à ligne avec l'exercice précédent est désormais possible.

Le Bilan

Deux sujets méritent une attention particulière :

Les créances douteuses : Après plusieurs années d'augmentation significative et inquiétante avec un pic constaté l'an passé à 289 682,10€, la mise en place, issue d'une concertation interne,d'un plan de prévention des impayés locatifs à l'automne semble porter ses premiers fruits car est constatée une légère baisse entre les deux exercices (273 753,53€ au 31/12/2018). Les efforts de l'ensemble des membres de l'association ne doivent évidemment pas se relâcher car ce risque continue de peser fortement sur la structure.

Les fonds propres (haut de bilan): A la suite d'un travail très conséquent, minutieux, opération par opération depuis notre origine, mené par Thierry Charles de l'Union et notre comptable Liliane Dutey (qu'il convient de féliciter, nous pouvons désormais mettre à jour de manière plus explicite les capacités d'investissement de notre structure à fin 2018. Le suivi à l'avenir s'en trouvera également facilité. Voici les résultats présentés sous une forme synthétique.

	31/12/2017	31/12/2018
Affectation	3 143 737.61	3 383 174.92
2017 Total	239 437.31 3 383 174.92	-82 603.68
Constaté 1%	2 984 539.83 246 061.98	2 933 875.67 366 695.58
Réserve projet		82 603.68 (1)

Devant ce constat et au regard des opérations engagées et à engager, il faut impérativement augmenter notre réserve projet en dégageant notamment de l'excédent d'exploitation durant les exercices à venir.

Le Compte de Résultat

Les charges

La masse salariale reste maîtrisée mais la nature même de notre activité auprès des personnes en difficulté ainsi que la spécificité de notre territoire nécessite une grande mobilité des professionnels. Il en résulte une augmentation importante des indemnisations kilométriques (43 640,75€ en 2017 contre 53 577,80€ en 2018)

En outre, la rotation importante jamais connue à SNL Essonne en 30 ans d'existence au sein de notre parc (cf. parties consacrées au sein du Rapport Moral) ainsi que notre volonté de requalifier le parc existant le plus dégradé a engendré une hausse substantielle des frais liés à l'entretien et aux charges non récupérables (294 384,93€ en 2017 contre 391 137.35€ en 2018)

Enfin au regard du risque désormais connu dans le cadre d'une fin de bail rendue difficile à la suite notamment d'un squat à Savigny-Sur-Orge, il a été décidé en concertation avec Prologues de provisionner pour risque sur deux exercices à 50/50 la somme de 250 000€ d'où la provision de 62500€ en 2018.

Les produits

La baisse des subventions publiques obtenues en 2018 (1 234 281,12€) par rapport à 2017 (1 443 788,21€) s'explique principalement par le fait que les résultats atteints au titre de la Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale l'an passé étaient particulièrement importants (58 logements pour une fin de convention triennale) alors que cette année le nombre de logements s'inscrivant dans ce dispositif est de 12 (voir explication dans le paragraphe sur la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion).

De surcroît, le nombre de logements mis en location n'a pas été aussi important qu'envisagé ce qui a également réduit l'aide à la Gestion Locative Adaptée. Ce point illustre la nécessité que nous avons de respecter au mieux les calendriers prévisionnels de livraison de logements car cela induit une double perte : les loyers et l'aide forfaitaire par logement occupé durant l'année civile.

Un exercice contrasté

Avant affectation, l'exercice 2018 est excédentaire de + 26 701,42€. Cette année peut être qualifiée de contrastée car nous sommes parvenus à la fois à reloger « positivement » 118 ménages dans le parc durable, ce qui est pour notre entité un record absolu, et à renouveler sur plusieurs exercices de nombreux partenariats publics (Pension de Famille, Accompagnement Social Lié au Logement, Gestion Locative Adaptée, Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale) mais dans le même temps notre situation reste fragile car, pour rappel, notre report à nouveau était en début d'exercice à - 267 031,65€, les créances douteuses restent à un niveau inquiétant et notre réserve projet n'est pas en rapport avec les besoins.

De plus, deux activités pourtant fondamentales ne sont pas suffisamment soutenues par les différents partenaires financiers :

- la vie associative qui aujourd'hui ne bénéficie d'aucun moyen dédié (demande infructueuse pourtant effectuée dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative en 2018)
- l'accompagnement social qui bénéficie du soutien essentiel du Fonds de Solidarité Logement et de l'Etat via l'Accompagnement Vers et Dans le Logement mais ces dispositifs sur certains aspects trop rigides ne sont pas toujours en adéquation avec la complexité des situations humaines rencontrées.

Les dons (une analyse fine par GLS a été diffusée par courriel aux Responsables de GLS en avril).

L'ensemble des produits comptabilisés dans le compte « dons et mécénat » est de 338293,94€ en 2017 alors que le montant est de 272 013,93€ en 2018. Cette somme comprend bien entendu le résultat des collectes organisées par les Groupes Locaux de Solidarité ainsi que notre « opération chocolat » pour un montant quasiment équivalent à celui de l'an passé (29525,34€).

Si on expurge un don d'un montant important (50 000€) effectué en 2017, la baisse constatée sur cette ligne de compte est de -16 280,01€. Il est assez vraisemblable, que comme la majorité des organismes d'intérêt général faisant appel à la générosité publique, le contexte d'incertitudes fiscales diverses et variées n'est pas étranger à ce résultat. Il n'en reste pas moins qu'il nous faut réagir et dans cet optique, un groupe « collecte » a été constitué récemment (Emmanuel de Chambost, Michel Enjalbert, François Pupat) et va se pencher sur ce sujet afin de (re)dynamiser notre collecte locale.

Il faut remercier chaleureusement chaque donateur car le moindre euro est utile et répercuté concrètement dans la lutte contre le mal-logement.

2000 - SNL91 Bilan actif N° Siret 41185840000038

Logement des personnes démunies

NAF (APE) 853K

Solidarités Nouvelles pour le Logem
24 Rue de l'Alun

N° Identifiant
Période du 0

24 Rue de l'Alun
91630 Marolles en Hurepoix

Document fin d'exercice

au 31/12/18
Tenue de compte : Euro

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 4.00 Date de tirage 23/04/19 à 11:50:16 Page :

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311217
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Logiciels & licences Autres	45 578.14 45 578.14	38 503.66 38 503.66	7 074.48 7 074.48	382.05 382.05
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Autres immob. corporelles Immobs. en cours Avances & acomptes	1 074 495.02 54 260.11 836 707.97 183 526.94	558 227.75 376 906.48 181 321.27	516 267.27 54 260.11 459 801.49 2 205.67	552 930.83 54 260.11 494 277.90 4 392.82
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Participations Créances ratt. à des particip. Prêts Autres	8 483 084.93 8 472 800.00 125.42		8 483 084.93 8 472 800.00 125.42	8 003 871.99 7 993 600.00 125.87
Autres	10 159.51 9 603 158.09	596 731.41	10 159.51 9 006 426.68	10 146.12 8 557 184.87
STOCKS ET EN-COURS AVANCES & ACOMPTES VERSES/CDE Avances & acomptes				
CREANCES D'EXPLOITATIONS Clients & comptes rattachés Autres Créances	1 527 012.26 463 248.55 1 063 763.71	273 753.53 273 753.53	1 253 258.73 189 495.02 1 063 763.71	637 580.63 140 419.70 497 160.93
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT Autres titres				
DISPONIBILITES Disponibilités	837 723.46 837 723.46		837 723.46 837 723.46	1 169 483.68 1 169 483.68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE Charges constatées d'avance	1 456.17 1 456.17		1 456.17 1 456.17	4 367.31 4 367.31
TOTAL (II)	2 366 191.89	273 753.53	2 092 438.36	1 811 431.62
Charges à répartir/plus.exo (III) Primes rembour. d'obligat° (IV)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 969 349.98	870 484.94	11 098 865.04	10 368 616.49

2000 - SNL91

Logement des personnes démunies Solidarités Nouvelles pour le Logem

24 Rue de l'Alun

91630 Marolles en Hurepoix

Bilan passif

Document fin d'exercice

N° Siret 41185840000038

NAF (APE) 853K

N° Identifiant

 Période du au
 01/01/18

 31/12/18

Tenue de compte : Euro

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 4.00

Date de tirage 23/04/19

à 11:50:16

Page:

2

Sage - Sage 1000 Comptabilite Standard 4.00	Date de tilage 2	-0/0-//10	a 11.0	70.10	age. 2
Détail des postes				Valeurs nettes	Au 311217
FONDS ASSOCIATIFS (I)				9 513 205.60	8 492 689.12
Fonds asso. sans droits de reprise				6 087 087.25	5 006 373.71
Réserves				3 697 174.92	3 457 737.61
Report à nouveau				-267 031.65	-201 875.87
Résultat				-57 160.73	174 281.53
Fonds asso. avec droits de reprise					
Subventions d'investissement				53 135.81	56 172.14
PROVISIONS				94 685.81	88 005.81
Provisions pour risques				62 500.00	73 000.00
Provisions pour charges				32 185.81	15 005.81
OS ONDS DEDIES (III)				99 684.31	33 446.37
Fonds dédiés SOUTION DEDIES (III) Fonds dédiés SOUTION DEDIES (III) Fonds dédiés Emprunts auprès d'étab. de crédit				99 684.31	33 446.37
SOJETTES (IV)				1 391 289.32	1 754 475.19
Enprunts auprès d'étab. de crédit				79 542.29	98 107.13
Emprunts & dettes fin.diverses				999 081.05	1 340 488.32
DETTES FOURNISSEURS & CPTES RATTACH				45 290.53	64 833.47
DETTES FISCALES ET SOCIALES				265 526.11	249 497.51
AUTRES DETTES					1 548.76
PDTS CONSTATES D'AVANCE				1 849.34	, 5.5.10
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				11 098 865.04	10 368 616.49

2000 - SNL91

Logement des personnes démunies Solidarités Nouvelles pour le Logem 24 Rue de l'Alun 91630 Marolles en Hurepoix Compte de résultat

N° Siret 41185840000038 **NAF (APE)** 853K

N° Identifiant

Période du 01/01/18 au 31/12/18 Tenue de compte : Euro

Document fin d'exercice

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 4.00 Date de tirage 23/04/19 à 11:50:20 Page :

Sage - Sage 1000 Comptabilite Standard 4.00	Date de lirage 23/0	04/19 a 11.5	50.20 P	age: I
Détail des postes			Au 311218	Au 311217
Détail des postes				
		1		
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 250 336.61	4 092 719.63
Produits des activités			2 452 428.89	2 124 761.85
Production immobilisée				
Subventions			1 234 281.12	1 443 788.21
Repr sur amort. prov.			320 174.61	185 117.32
Dons & mécénat			242 488.59	338 293.94
Autres produits		•	963.40	758.31
CHARGES D'EXPLOITATION			-4 177 903.27	-3 816 818.06
Achat de marchandises				
Achats matières premières				
Achats autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			-1 959 845.50	-1 788 301.21
Impôts,taxes et vers.assimilés			-212 295.34	-205 436.12
Salaires et vers assimiles Salaires et traitements Charges sociales Autres charges de personnel Subventions d'investissement Dot° aux amort sur immobilisat° Dot° aux dépréciat° sur actif circu			-1 136 211.82	-1 096 257.68
Charges sociales			-528 672.88	-511 230.27
Autres charges de personnel			-41 000.00	-19 523.34
Subventions d'investissement			-3 726.39	44 074 00
Dot° aux amort.sur immobilisat°		•	-38 340.50	-41 871.06
Dot° aux dépréciat°sur actif circu			-94 532.26 -17 180.00	-117 878.00
Dot° aux prov° pour Risque & Ch. Autres charges			-146 098.58	-36 320.38
1 - RESULTAT D'EXPLOITAT°			72 433.34	275 901.57
			1 = 100101	
PRODUITS FINANCIERS			1 080.29	886.07
De participations				
Produits autres valeurs mobilières			1 080.29	886.07
Autres intérêts et produits assimi				
Produits nets sur cess. V.M.P.				
Transferts de charges financières				
CHARGES FINANCIERES			-3 490.80	-4 202.08
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	-		-3 490.80	-4 202.08
Charges nettes/cess. VMP				
2 - RESULTAT FINANCIER			-2 410.51	-3 316.01
PRODUITS EXCEPTIONNELS			21 875.51	14 077.89
Sur opération de gestion			18 839.18	11 041.56
Sur opérat° en capital			3 036.33	3 036.33
	-			

2000 - SNL91 N° Siret Compte de résultat Logement des personnes démunies

Solidarités Nouvelles pour le Logem

24 Rue de l'Alun

91630 Marolles en Hurepoix

41185840000038 NAF (APE) 853K

N° Identifiant

01/01/18 Période du 31/12/18 Tenue de compte : Euro

© Sage - Sage 100c Comptabilité Standard 4.00 Date de tirage 23/04/19 à 11:50:21 Page:

Document fin d'exercice

Détail des postes	Au 311218	Au 311217
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-80 971.79	-108 758.54
Sur opération de gestion Sur opérations en capital	-80 971.79	-108 758.54
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-59 096.28	-94 680.65
Impôts sur les sociétés		
SOLDE INTERMEDIAIRE	10 926.55	177 904.91
TOTAL PRODUITS TOTAL CHARGES	4 273 292.41 -4 262 365.86	4 107 683.59 -3 929 778.68
REPORTS DE RESSOURCES ENGAGEMENTS A REALISER	15 774.87 -83 862.15	1 366.01 -4 989.39
REPORTS DE RESSOURCES SING ENGAGEMENTS A REALISER SING EXCEDENT SING EXCEDENT	-57 160.73	174 281.53
Impre		

Résolution 1: Approbation du Rapport Moral et d'Activités.

Résolution 2 : Approbation du Rapport Financier.

Résolution 3 : Affectation du résultat de - 57 160,73€ en report à nouveau.

Résolution 4 : En remplacement de Madame Delphine PHILIPON qui a démissionné de ses fonctions auprès la compagnie nationale des commissaires aux comptes, nomination du Cabinet ACYM représenté par Yann Mogno en tant que Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour rappel, statutairement, le nombre d'administrateurs maximum au Conseil d'Administration est fixé à 15. Hors statut et afin de contribuer au renouvellement des instances, des rôles d'observateurs peuvent être proposés (au jour de cette assemblée ils sont au nombre de 3, Noël Brossier, Marie-Noël Mistou, Gérard Cuvelier).

2 administrateurs vont quitter le Conseil : Hervé de Feraudy et Nicole Laouenan qui arrivent au terme leurs mandats respectifs et ne se représentent pas. Qu'ils soient chaleureusement remerciés.

3 administrateurs arrivent en fin de mandat et se représentent : Michel Julian, Ali Amrouche et Sophie Elie

En tout et au maximum, 8 postes d'Administrateurs sont à pourvoir.

Les candidatures peuvent être formulées jusqu'à la mise en œuvre du vote.